

# ELSA Moot Court Competition 2021

## Football : un procès fictif organisé par des étudiants de la faculté de droit CY Cergy Paris Université

Val-d'Oise (95)



*Comment maintenir la vie associative des étudiants universitaires quand leur formation s'opère à distance ? L'antenne locale de l'association ELSA (Association Européenne des Étudiants en Droit) à Cergy s'est efforcée de relever le défi, en organisant, le 23 avril dernier, la quatrième édition du Moot Court Competition (MCC), un procès fictif 100 % en ligne portant sur une affaire de fraude fiscale imaginaire dans le milieu du football.*

Le 23 avril dernier, quelques semaines avant l'ouverture de l'Euro, la faculté de droit de CY Cergy Paris Université s'est plongée dans l'univers du foot, avec la tenue de la finale du Moot Court Competition (MCC) 2021 d'ELSA, un procès fictif plaçant l'un des meilleurs buteurs de la ligue des champions au cœur d'une affaire d'évasion fiscale.

À l'occasion de ce procès imaginaire réalisé entièrement en langue anglaise, le MCC de 2021 d'ELSA a permis à six étudiants de la faculté de droit d'approfondir leurs connaissances sur les règles juridiques de la procédure pénale anglaise. Malgré le caractère fictif du cas pratique exposé, les faits se voulaient plausibles, répondant à ceux relevant de l'actualité judiciaire européenne et du Parquet national financier (PNF) français propre aux « Football Leaks ». Les questions juridiques étaient nombreuses : comment transposer la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui dans la sphère numérique ? Faut-il étendre une meilleure protection des lanceurs d'alerte au plan européen ? Comment juger des faits illicites commis par un salarié via le lien de subordination qui le lie à son employeur ?



### DES ATELIERS POUR MANIER

### LES RÈGLES PROCÉDURALES

La quatrième édition du Moot Court Competition de Cergy a été soutenue par des avocats et des professeurs de droit qui ont notamment proposé aux étudiants quatre ateliers, entre fin février et avril 2021. Sur le fond, le cabinet parisien Lexing Alain Bensoussan Avocats a tenu un atelier sur le droit des lanceurs d'alerte et de la cybercriminalité. Sur la forme du procès pénal anglais, quatre spécialistes en droit du *common law* anglo-américain, à savoir Lorraine Koonce, *US attorney*

inscrite au barreau new-yorkais et *solicitor* en Angleterre et aux Pays-de-Galles, Lisa Robinson, avocate australienne, Patrick Clairzier et Douglas Yates, enseignants de la faculté de droit de CY Cergy Paris Université, ont donné de leur temps et de leur énergie pour enrichir la formation des inscrits. Grâce à ces enseignements, les candidats ont appris à manier les règles procédurales avec les « *opening and closing statements* », à présenter leurs arguments, à interroger les témoins, et – surtout – à convaincre la formation collégiale.

## DEUX PROCÈS SUR ZOOM

Le procès s'est tenu le vendredi 23 avril 2021. Les trois juges, six participants et la quarantaine de spectateurs se sont retrouvés dans le tribunal virtuel, sur Zoom. Dans le premier procès, la plaidoirie menée par l'équipe *Prosecution* avec Lina Chiker (*Barrister*) et Iqra Mumtaz (*Witness*) a été chahutée par l'équipe *Defence* composée de Julia Féron (*Barrister*) et William Nguyen (*Witness*). Un vrai combat où tous les coups rhétoriques étaient permis.

Lors du second procès, Jack-Tomy Nkenzi (*barrister*) et Iqra Mumtaz (*witness*) dans l'équipe *Prosecution* ont affronté, dans un duel sans relâche, l'équipe de la *Defence* composée d'Erika Mikhailova (*barrister*) et William Nguyen (*witness*). La tension était

## À propos d'ELSA

Association internationale fondée en 1981, ELSA a connu une forte expansion et rassemble aujourd'hui plus de 370 groupes locaux répartis dans les facultés de droit sur le continent européen. Visant à faciliter les échanges entre les étudiants de différentes cultures juridiques, elle reste l'œuvre de plusieurs générations qui ont, année après année, organisé des événements pour favoriser les rencontres entre professionnels et étudiants ainsi que les activités académiques.

au rendez-vous lorsque la formation de jugement s'est réunie pour une délibération à huis clos, afin de désigner l'équipe gagnante et le.la meilleur.e orateur.trice, par équipe.

Les juges ont souligné les « *prestations convaincantes de tous les participants* » et « *la grande qualité du travail fourni, leur stratégie et leur persévérance* ». Malgré un coude à coude très serré, c'est finalement l'équipe *Prosecution* qui a été désignée vainqueur. À titre individuel, la formation de jugement a décerné le

prix de meilleur.e orateur/oratrice à un candidat *Barrister* de chaque équipe, au profit de Lina Chiker du côté de la *Prosecution* et d'Erika Mikhailova du côté de la *Defence*.

Une deuxième édition virtuelle pleinement réussie, s'est réjouie l'équipe MCC d'ELSA Cergy, qui invite déjà chacun à participer à la prochaine édition du MCC l'an prochain !

Marcel Kolb et Sebastian Happel,  
Co-directeurs des partenariats

2021-7270

# La colline d'Élancourt accueillera les VTT pour les JO 2024

## Yvelines (78)

La colline d'Élancourt accueillera les épreuves de VTT à l'occasion des Jeux olympiques 2024. Le projet, en partenariat avec Paris 2024, l'État et la région Île-de-France, a été présenté ce mercredi 7 juillet par la Société de livraison des ouvrages olympiques lors d'une réunion d'information en visioconférence.

La colline a été choisie pour trois raisons : sa proximité avec le village des athlètes, les caractéristiques topographiques du site et enfin pour renforcer l'identité de Saint-Quentin-en-Yvelines comme « vallée

vélo ». Une piste olympique de 4km reprenant les pistes déjà tracées par les usagers sera créée sur le terrain d'une superficie de 52 hectares, ainsi que des tribunes et des gradins pouvant accueillir 12 000 spectateurs. Des navettes, déployées par Île-de-France Mobilités, seront prévues pour faciliter l'accès du site aux visiteurs.

Les aménagements, provisoires seront démontés, à la fin de l'événement pour laisser place à une nouvelle phase de travaux avant une ouverture pour tous prévue en 2025. La piste des Jeux olympiques sera conservée

et complétée par d'autres pistes. « À Élancourt, il ne s'agit pas seulement de créer une piste pour une épreuve sportive, le projet s'inscrit dans une logique globale et de long terme » explique Nicolas Ferrand, directeur général exécutif de la SOLIDEO, dans un communiqué.

Les travaux devraient commencer fin 2022 et durer de 8 à 12 mois, pour une livraison au premier trimestre 2024. Pour les JO, le budget prévisionnel est de 10 millions d'euros.

2021-7464